

Recours apres echange d une moto contre un scooter

Par freya27, le 21/11/2013 à 18:26

bonjour j ai echange ma moto contre un scooter le client l a essaye et 2 de ses copain pas de probleme l affaire c est faite 4 jours apres il m appelle en me disant qu elle etait en panne d apres un garage serrage du bas moteur par manque d huile que dois je faire il me demande de regler la reparation merci cordialement